

**C'est quoi un
courrier ?**

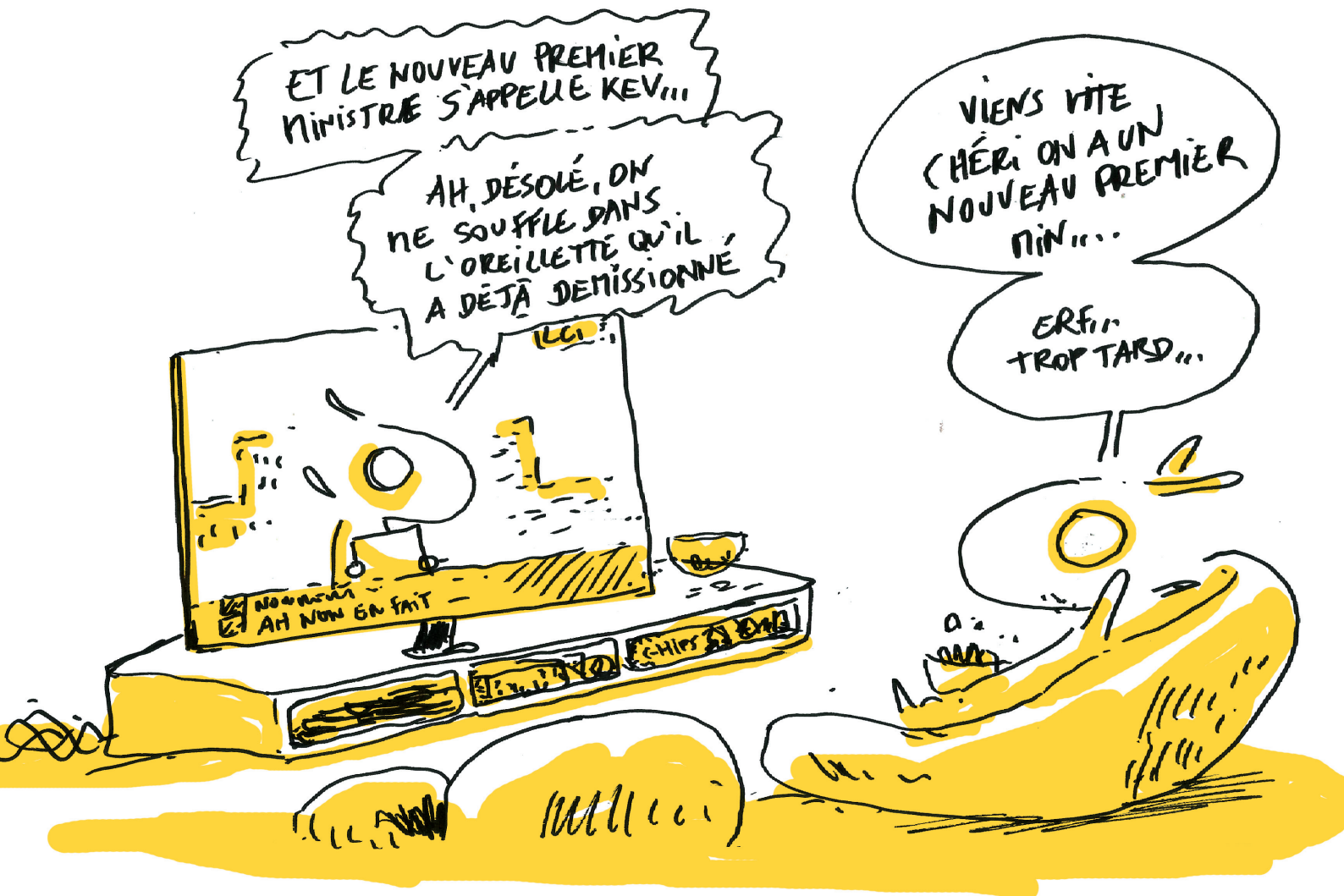
page 7

**La collection
automne hiver
de la CGT**

page 5

**Se loger pour
très cher,
c'est possible**

page 4



Dans la rue on bat les pavés et on défait les cornus

l'édito

De l'argent il y en a dans la poche des costards à 2500 euros !

Après les 80,2 milliards d'euros versés aux actionnaires en 2022 et les 97,1 milliards en 2023, les quarante plus grands groupes français ont versé 98,2 milliards d'euros à leurs actionnaires en 2024 !

Alors que la crise inflationniste a mis à mal le monde du travail en réduisant le pouvoir d'achat et en dégradant les conditions de vie des travailleurs et des travailleuses, ces résultats mettent en évidence les inégalités criantes qui traversent la société française, et appellent à une meilleure répartition de la richesse produite. Ajoutez à cela 211 Milliards d'aides publiques sans contrepartie aux entreprises françaises, ça commence à se voir là !

En même temps, Macron et ses premiers ministres feu follets veulent imposer 43,8 milliards d'euros de coupes sur nos salaires, retraites et services publics, pendant que l'accord Trump-Von der Leyen (U.E-USA) ou la signature du Mercosur ouvre grand nos marchés aux produits américains et sud-américains à bas coût, la loi Duplomb est venue parachever cette politique : sacrifier la santé, l'environnement et l'agriculture paysanne pour servir les intérêts des grands groupes agro-industriels. Cette austérité imposée aux travailleur-euse-s pour éponger une dette que les capitalistes ont eux-mêmes créée et l'effort de guerre par un Président Macron à genoux devant l'OTAN et l'UE va trop loin. Le véritable danger pour Macron ce n'est pas un quelconque ennemi lointain, c'est le peuple. Dès la mi-août la CGT MEL appelait à rejoindre le mouvement citoyen du 10 septembre et à participer à l'ensemble des initiatives, le 18 septembre, le 2 octobre, notamment, visant à imposer par le rapport de force des perspectives favorables aux travailleur-euse-s.

Au-delà du pantin qui incarne l'injustice de la politique libérale, Bayrou, Le Cornu, ou un autre, c'est le scénario, pas seulement l'acteur qu'il faut changer quand le film est mauvais. Auprès de vous, lors d'une AG, dans les sites de la MEL en tractant, et dans la rue, votre CGT MEL s'est une nouvelle fois engagée. Plus localement, notre rentrée a aussi été marquée par de belles victoires au CST, mais aussi par le spectacle affligeant du procès en appel de Bruno Cassette, ex DGS, et de son Président (une autre illustration de la captation des richesses par la classe dominante !). Bref, on est content de vous revoir, on a tellement de choses à vous dire !



Frédéric Parisot
tout terrain

« Machiavel disait que l'amitié, c'est regarder la lente descente aux Enfers d'un ami et se sentir honoré d'y assister. »

Mercredi
tiré de Wenesday



l'agenda

**prochaines manifs
contactez Parisot :)**

- > **F3CST7 nov**
- > **Conseil MEL 17 octobre**
- > **octobre rose**
- > **25/11 : journée des violences faites aux femmes**

Photos en noir et blanc pour rentrée sociale haute en couleurs !

3 mobilisations records pour une rentrée brûlante !

Bayrou avait attisé la colère cet été avec ses annonces de budget d'austérité et son projet de suppression de deux jours fériés, allumant la mèche du mouvement « Bloquons-tout ». La CGT y était dès le 10 septembre et a continué à rassembler autour d'elle lors de la journée en intersyndicale le 18 septembre puis le 2 octobre. Plus de 35 000 personnes étaient présentes dans les rues de Lille à chaque fois ! Les premiers ministres passent mais le peuple reste uni... en lutte !



Les chroniques judiciaires

MEL - S02.E01.Pan.dans

Du 22 au 24 septembre, nous retrouvons Bruno Cassette et son Président, ainsi que Constance Tembremande, l'ex Conseillère spéciale et fille des voisins du Président, à la Cour d'Appel de Douai, charmante bourgade située entre Péronne-en-Mélantois et Saint-Laurent-Blangy. On ne va pas revenir sur le fond, vous avez toutes et tous suivi le procès dans la presse. En résumé, quatre dossiers étaient jugés : le « supplétif » du Grand stade

étranger à ce coup d'arrêt de sa carrière. Mine grave, hagard, tête baissée. Une posture qu'il conservera jusqu'à la demande de relaxe de l'Avocat Général. Présente en pointillés également, Constance Tembremande, dont on dira qu'elle a certainement bien profité du système avant d'en devenir une victime. Il semble qu'il y ait un accord tacite pour ne pas accabler cette femme méconnaissable régulièrement en larmes, et qui met en avant la prise de médicaments pour

expliquer de nombreux trous de mémoires face au tribunal. La relaxe sera également demandée à son égard. On ne tire pas sur l'ambulance. Un Président qui a changé de tactique pour justifier ses frais douteux de représentation payés par la régie du cabinet sur laquelle il avait la main.

Docteur Castelain affirme que c'est pour le personnel. Dont acte, quand on parle du Cabinet de Castelain, comprendre Cabinet médical. De même, l'intérêt de la MEL sera difficile à invoquer pour la prise en charge d'un repas à la St Valentin dans un restaurant d'Arras ou un match du PSG contre le Real. Sur les trois nuits à l'hôtel Molitor, la dernière a été payée mais le Président ne s'y est pas rendu, et n'a pas annulé non plus. « C'est cher mais c'est bien ! » Il justifiera son absence à Paris par un concert de Michel Sardou le même soir. Zut alors ! Rappelons que le Président n'était pas jugé pour ses goûts pour un chanteur réactionnaire et misogyne. Mais malaise dans la salle, quand l'assesseur nous fait lecture d'un article de la Voix du Nord nous apprenant que ce soir là justement, le concert fut annulé. Nous retiendrons surtout de ce procès la brillante plaidoirie de Maître Brehm, pour une partie civile, s'appuyant sur la chanson de Jacques Brel (c'est quand même plus classe que Sardou !) : *Et puis, y'a l'autre (...) Qui fait ses p'tites affaires, (...), Avec son p'tit manteau, Avec sa p'tite auto. (Pas si petite l'auto, une Renault Talisman !)* Qu'aimerait bien avoir l'air, Mais qu'a pas l'air du tout, Faut pas jouer les riches, Quand on n'a pas le

sou. Faut vous dire, Monsieur, Que chez ces gens-là, On n'vit pas, Monsieur, On triche. (On triche sur le Grand Stade, on triche avec les pierres bleues, on triche sur une embauche) *Et puis y'a les autres, (y'a Cassette, c'est lui qui a tous les pouvoirs, il transforme des dépenses somptueuses en régie, c'est un magicien, un illusionniste ! Il se dit pointilleux, il est plutôt pointilliste comme dans une peinture, c'est en prenant un peu de recul qu'on comprend tout le tableau).* Réquisition pour Castelain : 18 mois de prison avec sursis, 30 000 € d'amende, et inéligibilité avec

exécution provisoire. Résultat le 16 décembre. Mais le Président Castelain et son avocate ont déjà annoncé, avant même le début du procès en appel, une saison 3, à la cour de Cassation...

Frédéric Parisot

to be continued



avec l'affaire des pierres bleues (dans laquelle on retrouve en clé de voute, le croustillant David Roquet, celui de l'affaire du Carlton). Le dossier de la protection fonctionnelle du Président. Le dossier des frais de bouche ou de représentation, c'est-à-dire de détournement de fonds publics. Et la prise illégale d'intérêt dans le marché sur mesure passé à Constance RP puis son embauche en tant que conseillère du Président. Vous suivez ? On y était, nous la CGT MEL, et on voulait vous faire un petit rapport d'étonnement. Tout d'abord, à l'ouverture, très peu de monde. Ah ce n'est pas l'affaire Balkany, ni Sarkozy ! Outre les avocats, la presse, la CGT MEL, le fidèle VP Christian Mathon, et... le Sénateur Dany Wattebled. Tiens donc. Un signe pour l'avenir de la carrière du Président Castelain ? On apprend que notre ex-DGS ex-sous-préfet d'Aix-en-Provence est placé hors cadre de la Préfecturale. Comprendre que depuis une semaine, il n'a plus d'affectation. Il avouera lui-même que le procès en appel n'est pas

Aujourd'hui, il se présente fièrement comme l'édile de la 4^e métropole, pour justifier comme une évidence des chambres à l'hôtel Molitor (« c'est cher mais c'est bien » retrouvera-t-on dans un mail lors de la perquisition, qui résume assez bien l'état d'esprit d'un Président) ou un costard à 2 500 €. Mais plus compliqué de comprendre pourquoi quelques cravates, des paires de chaussettes mais pas toutes ses chaussettes, et bizarrement pas de sous-vêtements pour finir d'habiller le VRP de la MEL. Et pour le parfum Hermès ou le dentifrice, Castelain s'enlise dans une défense qui ne tient pas la route.

Quand on parle du cabinet de Castelain, comprendre le cabinet de toilette !

Quant à l'achat de médicaments avec la carte bancaire de la MEL, le



du Président de la s.les.dents.mp4



Malmené pendant trois jours sur l'utilisation de la carte bleue de la régie du Cabinet, surnommée la régie du Président, Damien Castelain s'est vu reprocher notamment des frais qu'il considérait comme normaux pour le Président de la 4^e Métropole de France, et qui n'a pas « les facilités d'un député » : Les chaussettes, les cravates, le costume à 2500 euros, le parfum et le dentifrice. La CGT MEL n'est pas restée insensible à cet acharnement judiciaire. Mais qu'est-ce qu'un dentifrice à 2 euros pour un budget de 2 Mds ? Et les chaussettes ? Que dirait-on d'un élu qui viendrait pieds nus au bureau avec la voiture de la MEL ? Enfin, on ne va pas chipoter ! D'autant qu'il a remboursé. Ben oui, c'est comme à confesse : faute avouée à moitié pardonnée ! Alors la CGT MEL a décidé de faire un geste en direction de notre Président. Nous lui offrons ainsi des cravates, des chaussettes, un parfum, et un dentifrice extra blancheur protection gencives. Tout cela made in CGT. C'est de bon cœur ! Si on peut aider à l'image de notre Métropole...

y a des ASA à la NASA ?

CST du 26 septembre : vos élu-e-s CGT à l'offensive !

Vos élus CGT n'ont rien lâché au CST du 26 septembre 2025 pour faire entendre vos revendications, défendre une démocratie sociale pleine et entière et un service public fort, transparent et équitable.

Les ASA

Le point fort de ce CST a été la modification de la note de service sur les ASA qui a permis à la CGT d'obtenir des avancées pour les agents. D'abord, nous revendiquions de longue date la mise en place d'une ASA Endométriose qui autorise 12 jours d'absence par an (limitée à deux jours par mois). Pour en bénéficier, les collègues concernées devront fournir un certificat médical annuel. La CGT a obtenu en séance qu'une reconnaissance d'Affection Longue Durée, très compliquée et aléatoire ne soit pas nécessaire pour bénéficier de ces ASA. Ensuite, une ASA violence intrafamiliale a été proposée. Là encore c'est une grande satisfaction pour la CGT qui revendique cette ASA depuis plusieurs années (3 jours fractionnables par an). Dernier étage de la fusée, le débat en CST a permis l'instauration d'une ASA dépistage à raison d'une demi-journée tous les deux ans !

Télétravail

Sur le bilan du télétravail pour l'année 2024, nous avons regretté un bilan trop quantitatif et insuffisamment centré sur le ressenti des agents. Ce bilan nous a permis de rappeler les revendications de la CGT MEL : un troisième jour de télétravail hebdomadaire, une dotation renforcée pour que les agents puissent disposer à la maison d'équipements ergonomiques adaptés, une commission paritaire pour encadrer le télétravail et prévenir l'arbitraire et enfin un véritable droit à la déconnexion. En séance, nous avons obtenu du VP RH la reconnaissance « d'un droit à l'erreur » pour les agents qui auraient oublié de renseigner leur télétravail dans Chronos : si l'erreur est corrigée, les agents pourront demander que leur indemnité de télétravail soit versée !

Elections pro

Sur le sujet du vote électronique pour les prochaines élections professionnelles, nous nous y sommes opposés fermement : il remet en cause le secret, la transparence et la fiabilité du scrutin ! La démocratie sociale ne doit pas être invisibilisée et ne se résume pas à un clic entre un pointage Chronos et une commande sur Amazon !

Rapport de la médiatrice

Concernant le rapport de la médiatrice, la CGT a salué sa qualité mais a appelé à une analyse plus fine des causes des saisines et à utiliser ce rapport comme un outil d'amélioration du service et d'accompagnement des agents.

Mécénat

Sur le dispositif de mécénat de compétences, nous avons reconnu ses aspects positifs, mais nous avons également exprimé des réserves sur le risque de retirer des ressources aux collectivités territoriales qui souffrent déjà d'un sous-effectif chronique pour pallier un désengagement financier. Il ne faut pas déshabiller Paul pour habiller Jacques ! Nous avons également mis en garde sur le manque de transparence dans le choix des associations retenues.

Expertise financière

Enfin, la réorganisation du service « Expertise Financière » n'a pas suscité d'opposition majeure des agents, mais la CGT a insisté sur la nécessité d'une méthode rigoureuse pour accompagner les réorganisations des services métropolitains avec systématiquement une concertation et des études d'impact.

Vos élus CGT au CST

Revalorisation du régime indemnitaire des agents de l'UF « Concessions et contrats globaux » : une victoire de la CGT !

Dès l'été 2024, la CGT MEL a travaillé avec et pour les agents de feu le service « Pilotage, expertise et grands contrats » de la Direction de la commande publique afin d'obtenir de meilleures conditions de travail. Nous avons été alertés par un important turn-over, des difficultés de recrutement se traduisant par le recours à des agents précaires, ainsi que par des arrêts maladie graves et longs en lien direct avec le travail. Très rapidement, des échanges constructifs et réguliers avec le directeur de la commande publique ont permis de faire entendre les revendications des agents et de s'accorder, dans les grandes lignes, sur un état des lieux.

supplémentaires, le non-respect des pauses méridiennes avec des réunions s'enchaînant toute la journée, une reconnaissance insuffisante de la technicité et de la responsabilité des agents, ainsi qu'une différenciation injustifiée entre les agents 4.1 et 4.2. Nous avons alors demandé une réorganisation rapide, avec un passage au CST afin d'obtenir la transformation de l'équipe « Grands contrats » en une unité fonctionnelle, des recrutements en urgence pour rendre la charge de travail acceptable, une sanctuarisation de la pause méridienne, et un passage en 4.2 de l'ensemble des conseillers juridiques, cette revalorisation devant également participer à l'attractivité des emplois. Alors que les échanges réguliers se poursuivaient avec la direction et les agents pour faire avancer la situation, nous avons sensibilisé, par courrier dès septembre 2024, le VP RH sur ces sujets.

C'est finalement lors du CST du 6 juin 2025 que la réorganisation attendue a été présentée. Il a fallu batailler dur, jusqu'à la dernière minute, pour obtenir en séance le consentement, du bout des lèvres, du VP et du DGS pour une revalorisation du RIFSEEP des agents de l'UF « Concessions et contrats globaux », créée dans le cadre de la réorganisation. C'est avec le sourire et un grand soulagement que vos élu-es CGT au CST ont appris, à leur retour de vacances en septembre, que les collègues concernés avaient effectivement constaté dans leur dernière feuille de paie le passage d'un RIFSEEP 4.1 à 4.2. La CGT félicite les collègues et remercie l'ensemble de la ligne hiérarchique (directeur, DGA RH, DGS et VP) pour avoir été à l'écoute des agents et de leurs représentants ! Merci également aux collègues des RH pour leur diligence dans le suivi du dossier !

Vos élu-e-s CGT au CST

La CGT avait notamment identifié des dysfonctionnements structurels : une charge trop importante avec de nombreuses heures

Papyrus : une évolution mal préparée qui désorganise les services

Depuis le 1^{er} septembre, la MEL a fait évoluer l'utilisation du logiciel Papyrus, mais cette évolution, imposée par une note de service de la Direction Générale des Services (DGS) datée du 28 août, a profondément modifié les pratiques : désormais, tous les courriers sortants doivent être visés par le DGS et accompagnés d'une note explicative. Si l'objectif affiché est d'assurer une meilleure traçabilité et un suivi homogène des correspondances, la mise en œuvre s'est faite dans la précipitation. Entre la publication de la note et son application effective, à peine quelques jours se sont écoulés. Résultat : aucune réelle phase de préparation, des formations inexistantes ou tardives, notamment pour les assistantes de direction, et une grande confusion sur les

procédures à suivre.

Un mois après la mise en place, les remontées du terrain sont sans appel :

- > Dans plusieurs directions, les agents peinent encore à savoir **comment transmettre leurs courriers**, par quel biais, et avec quel type de note d'accompagnement.
- > Certains courriers n'ont tout simplement pas pu être envoyés, faute

de consignes claires ou d'accès effectif au nouveau circuit de validation.

> **Le nombre de courriers sortants a chuté**, signe d'un processus mal fiabilisé et d'une désorganisation bien réelle. Il est regrettable que cette réforme ait été conduite dans de telles circonstances, alors que rien ne justifie cette urgence. Comme souvent, on constate que l'on parvient à mobiliser du temps et des moyens pour former les agents sur des sujets bien plus anecdotiques... mais que, sur un outil aussi central que celui du courrier, la formation et l'accompagnement n'ont pas été à la hauteur. Pour la CGT, cette situation est symptomatique d'une méthode de pilotage descendante, où les décisions tombent sans concertation ni anticipation. Les agents ne s'opposent pas à l'évolution des outils, mais ils demandent des conditions de travail cohérentes et adaptées à la réalité du terrain. La CGT constate donc les impacts de ces décisions qui alourdissent les procédures et qui compliquent le fonctionnement de notre Établissement et sa réactivité.

Julie Van Eecke



Le CAS : 4 ans d'avancées collectives !

Le Comité d'Action Sociale (CAS), c'est un peu la maison commune de toutes et tous les agents de la MEL.

Une association gérée par les syndicats représentatifs élus lors des élections professionnelles. Concrètement, ce sont les administrateurs qui décident ensemble des grandes orientations : projets, budget, choix stratégiques... bref, tout ce qui touche à nos prestations sociales.

Petit retour sur le mandat qui s'achève

- > Plus de vacances, **plus de choix** ! Nous avons élargi la liste des prestataires pour permettre à chacun de trouver l'offre qui lui correspond, que ce soit pour partir en famille, entre amis, ou même en solo.
- > Un CAS **plus accessible** : la dématérialisation s'est développée, rendant l'accès aux prestations plus simple, plus rapide et ouvert au plus grand nombre.
- > Des réformes utiles pour les agents : nous avons constamment fait évoluer le CAS afin **d'augmenter les contributions** en faveur des agents : réforme du remboursement vacances, augmentation

de la part du CAS sur le Pass Culture, et plus récemment la réforme du chèque vacances avec l'augmentation de la participation.

> Une **gouvernance** retrouvée : après plusieurs années compliquées, l'ensemble des syndicats élus s'est remis autour de la table. Grâce à la ténacité de la CGT, nous avons pu recréer un fonctionnement collégial, au service des agents et de l'intérêt collectif.

Bref, un mandat utile, tourné vers l'élargissement des droits et un vrai retour du travail collectif. Et ça, ce n'est pas rien !

Et demain, c'est avec vous !

En 2026, auront lieu les prochaines élections du CAS. Ce sera le moment pour chacune et chacun de choisir la direction que l'on veut donner à notre action sociale pour 4 nouvelles années. Mais d'ici là, le CAS a besoin de forces vives ! Que vous soyez agent titulaire, contractuel-le, syndiqué-e ou simplement sympathisant-e, vous pouvez vous investir :

- > Dans la construction du **programme**,
- > Dans la **campagne électorale**, pour sou-

tenir et faire connaître nos idées,

> Ou directement **dans la vie du CAS**, en participant à nos projets, en apportant vos idées, votre énergie et votre envie de faire bouger les choses.

En savoir plus

Des réunions d'information seront proposées en visio pour toutes celles et ceux qui souhaitent en savoir plus ou se lancer dans l'aventure.

Alors si vous avez un peu de temps, l'envie de contribuer, et surtout la conviction que l'action sociale est un levier pour améliorer la vie des agents de la MEL et qu'on peut obtenir de nouvelles avancées collectives : rejoignez la liste CGT ! Parce que le CAS, c'est vous. Et c'est ensemble, avec vos élus CGT, qu'on le fera avancer !

Avec la CGT participez à l'avenir du CAS ! Les élections approchent : partagez vos propositions. Rejoignez-nous, contactez-nous : syndicat_cgt@lillemetropole.fr

Julie Van Eecke

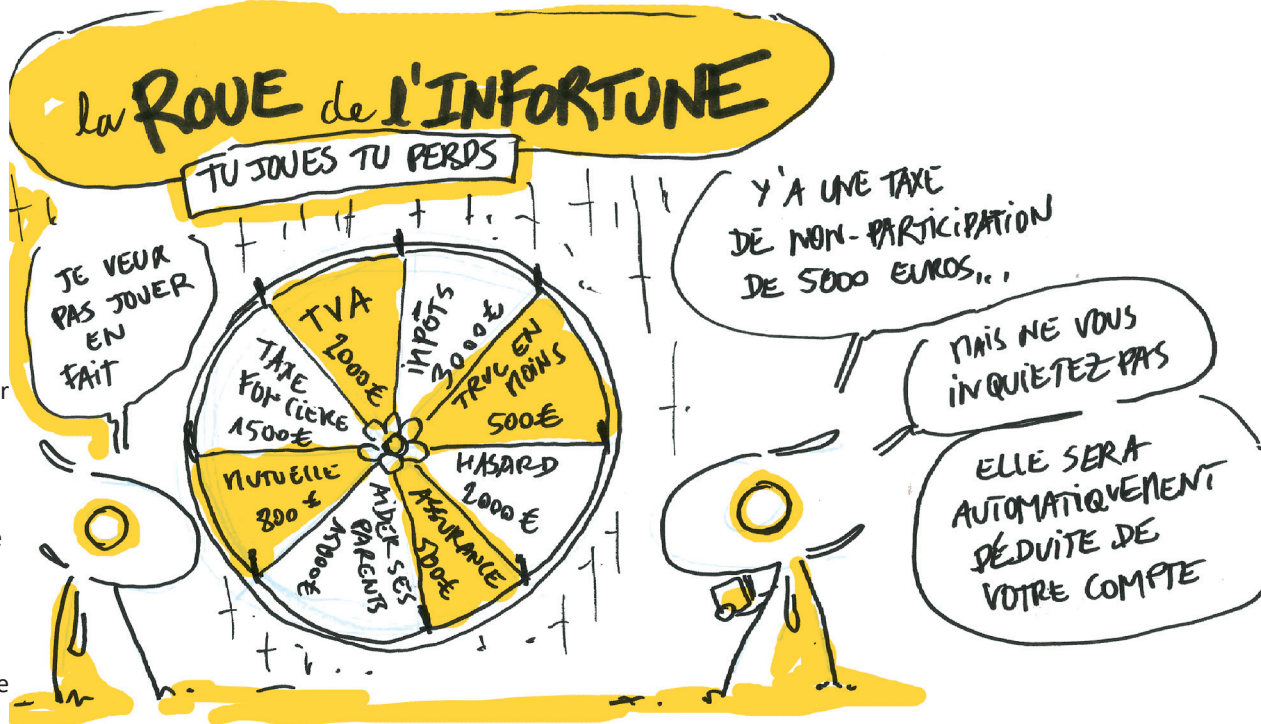
une Roue mais sans aucune chance de gagner

Roue de l'infortune : combien tu vas perdre avec les plans du gouvernement ?

Collègues, amis, camarades, Aujourd'hui je prends la parole non pas pour moi seul, mais pour nous tous.

En effet j'ai pris le temps de regarder, de calculer, de vérifier grâce à un simulateur officiel l'impact des mesures annoncées par François Bayrou. Et le verdict est sans appel : c'est une perte nette sur nos salaires, une atteinte directe à notre pouvoir d'achat, à nos efforts quotidiens, à notre dignité. On nous parle de justice, de solidarité, de réformes nécessaires.

Mais comment parler de justice lorsque ceux qui travaillent, ceux qui se lèvent tôt chaque matin, ceux qui produisent la richesse réelle de ce pays, sont une fois de plus les premiers à payer ? Comment parler de solidarité quand on nous demande toujours plus de sacrifices, alors que les véritables privilèges, eux, restent intouchés ? Je refuse d'accepter cette logique. Je refuse de rester silencieux devant une décision qui nous appauvrit. Parce qu'un silence, c'est une approbation tacite. Et moi, je ne veux pas que l'on me dise demain que nous étions d'accord ! Regardons la réalité en face : chaque euro perdu sur nos fiches de paie, c'est un repas en moins pour nos familles, un projet qu'on repousse, une inquiétude qui grandit. Nous ne sommes pas des chiffres dans un tableau, nous sommes des vies, des familles, des travailleurs qui méritent respect et reconnaissance. C'est pourquoi je vous appelle à ouvrir les yeux, à en parler entre nous, à refuser cette résignation qui nous affaiblit. Seuls, nous subissons. Ensemble, Nous pouvons peser !



Ce n'est pas un simple désaccord technique, c'est un choix de société.

Et si nous voulons que notre choix compte, il faut l'élever. Aujourd'hui. Ici. Maintenant. Avec la CGT !

Florent Verkindere

Avec Macron calculez vos pertes sur le simulateur de la CGT !



J'adhère !

Nom :

Grade :

Service :

Courriel :

Je souhaite :

☐ Adhérer

☐ Prendre contact

☐ Donner des cartons de scotch

Prénom :

Profession :

Tel. :

Bulletin à retourner à l'adresse du syndicat - tél 03 20 21 23 46



La CGT sur les réseaux, toutes les actualités tous les jours !

Facebook : <https://www.facebook.com/cgtmel>

Instagram : https://www.instagram.com/cgt_mel/

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/in/cgt-mel-504634202/>

Site web : <https://www.cgt-mel.fr> (ou vous flashez les QR codes à côté)

ours

Le CGTinfos est une publication du syndicat CGT de la Métropole Européenne de Lille
2 boulevard des Cités Unies, 59040 Lille Tél 03 20 21 23 46 Fax 03 20 21 61 39
Directeur de publication Frédéric Parisot Rédacteur en chef Vincent Macé
Mail syndicat_cgt@lillemetropole.fr Dessins Monsieur Lapin phiip@lapin.org

